



Projet éducatif de l'association Osané

Association Osané
Centre Camina
Kergall
22570 Plélauff
Tel : 0296248524

L'association OSANE est une association loi 1901, créée en 2011. Elle dispose du centre d'hébergement CAMINA, implanté en Centre Bretagne, sur la commune de Plélauff qui fait partie de la communauté de communes du KREIZ BREIZH.

Elle a pour but de promouvoir et de mettre en œuvre des activités éducatives, sportives, culturelles et artistiques. Une de ses grandes orientations est de développer des services et actions d'accueil, de loisirs et de formation.

Elle s'adresse principalement à un public d'enfants et de jeunes adolescents mais peut être amenée à proposer des actions spécifiques en direction d'un public adulte.

Les objectifs généraux de l'association

- Faire vivre un lieu au service des différents publics auxquels il s'adresse en s'attachant à contribuer :
 - au développement de la personnalité, de l'autonomie et de l'épanouissement des utilisateurs ;
 - à l'élaboration et au respect des règles de socialisation et de cohésion de groupe.
- Coordonner et animer les différentes actions mises en place.
- Soutenir des initiatives collectives et/ou individuelles.
- Favoriser l'intégration d'enfants atteints de handicaps lors de tous nos séjours de vacances.
- Favoriser l'accompagnement de projets spécifiques.
- Développer le partenariat et la participation à la vie locale.
- Permettre à l'enfant un contact avec le milieu naturel environnant.

Les objectifs spécifiques

- Œuvrer pour la formation et l'épanouissement d'individus autonomes, responsables et critiques dans le cadre d'une société démocratique et libre.
- Mettre en œuvre des actions permettant à chacun d'être reconnu en tant que citoyen et respecté en tant que tel.
- Que ces actions s'adressent à des publics adultes ou à des publics enfants (en référence à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant), veiller à ce qu'elles permettent chaque fois : le droit de découvrir et d'explorer des domaines nouveaux, d'exprimer librement son opinion, la liberté d'agir et de choisir, la liberté de créer et d'imaginer, la liberté de recevoir et de rechercher des informations et la liberté de pensée.



- Mener les différentes actions – notamment vers les publics enfants – dans un esprit d'éducation globale : tous les moments de la vie contribuent à l'épanouissement de l'individu. Traduire cette notion par la prise en compte des actions spécifiques des co-éducateurs (écoles, parents, structures et associations, autres intervenants) et par la mise en place d'actions communes et concertées.
- Impulser ou permettre le déroulement d'actions de formations spécifiques et de façon plus générale contribuer à la formation continue des adultes intervenant dans le cadre des actions menées.

Les moyens

- Le centre d'hébergement répondant aux normes et aux exigences en vigueur en matière de sécurité et de locaux adaptés y compris à l'accueil d'un public handicapé.
- La mise en place de différentes actions guidées par des projets pédagogiques spécifiques à chacune.
 - à destination des adultes : accueil de groupes constitués sur projets déjà définis ou travaillés avec les personnels de l'association ;
 - à destination des enfants et des jeunes adolescents :
 - gestion d'un accueil de loisirs pendant les vacances scolaires ;
 - gestion d'un centre de vacances avec hébergement sur les vacances scolaires ;
 - accueil de groupes tout au long de l'année scolaire dans le cadre de Classes de Découverte.
- L'embauche de personnels compétents dans les différents domaines couverts par les actions proposées :
 - permanent : un directeur et une employée polyvalente ;
 - saisonniers : animateurs (BAFA et stagiaires), personnel d'entretien des locaux et d'aide au service à table.
- La collaboration avec des structures ou associations locales disposant de professionnels diplômés en fonction des besoins émergeant des projets spécifiques.
- L'élaboration, chaque année, d'un rapport d'activité mettant en évidence les points susceptibles d'affiner les projets pédagogiques spécifiques et de faire évoluer le projet éducatif.

Chollet le 06/07/2021